



**Estuaire de la Gironde
Mer des Pertuis**



Tables rondes des gestionnaires Façades Manche Mer du Nord et Atlantique

La Rochelle, le 23 mai 2018

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Présentation du Parc naturel marin et de son plan de gestion



7^{ème} parc naturel marin créé

Décret de création :
15 avril 2015

- 6 PNM en métropole
- 3 en outre-mer
(Mayotte, les Glorieuses, Martinique)



Missions des parcs naturels marins



Des **objectifs communs** à tous les parcs :

- la connaissance du milieu marin
- la préservation du milieu marin
- le développement durable des activités maritimes

Zoom sur : les avis

Le conseil de gestion peut être consulté sur tous les dossiers soumis à autorisation pouvant altérer le milieu marin

Effet notable sur le milieu marin = avis conforme, suivi obligatoirement par l'autorité compétente

Effet non notable = avis simple, indicatif



Le parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

- 7^{ème} parc naturel marin créé
- Décret de création : 15 avril 2015
 - un périmètre
 - des orientations de gestion
 - la composition du conseil de gestion
- Superficie : 6 527 Km², 1 100 Km de linéaire côtier
- Conseil de gestion : 71 membres





Le périmètre du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

**Parc naturel marin
de l'estuaire de la Gironde
et de la mer des Pertuis**

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement

PARC NATUREL MARIN DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET DE LA MER DES PERTUIS

Périmètre du parc naturel marin



Limite du parc naturel marin

- Périmètre du parc naturel marin
- Limite dans les estuaires

Limite administrative

- Préfecture
- Sous-préfecture
- Limite de département

Délimitation maritime française *

- Limite de la mer territoriale

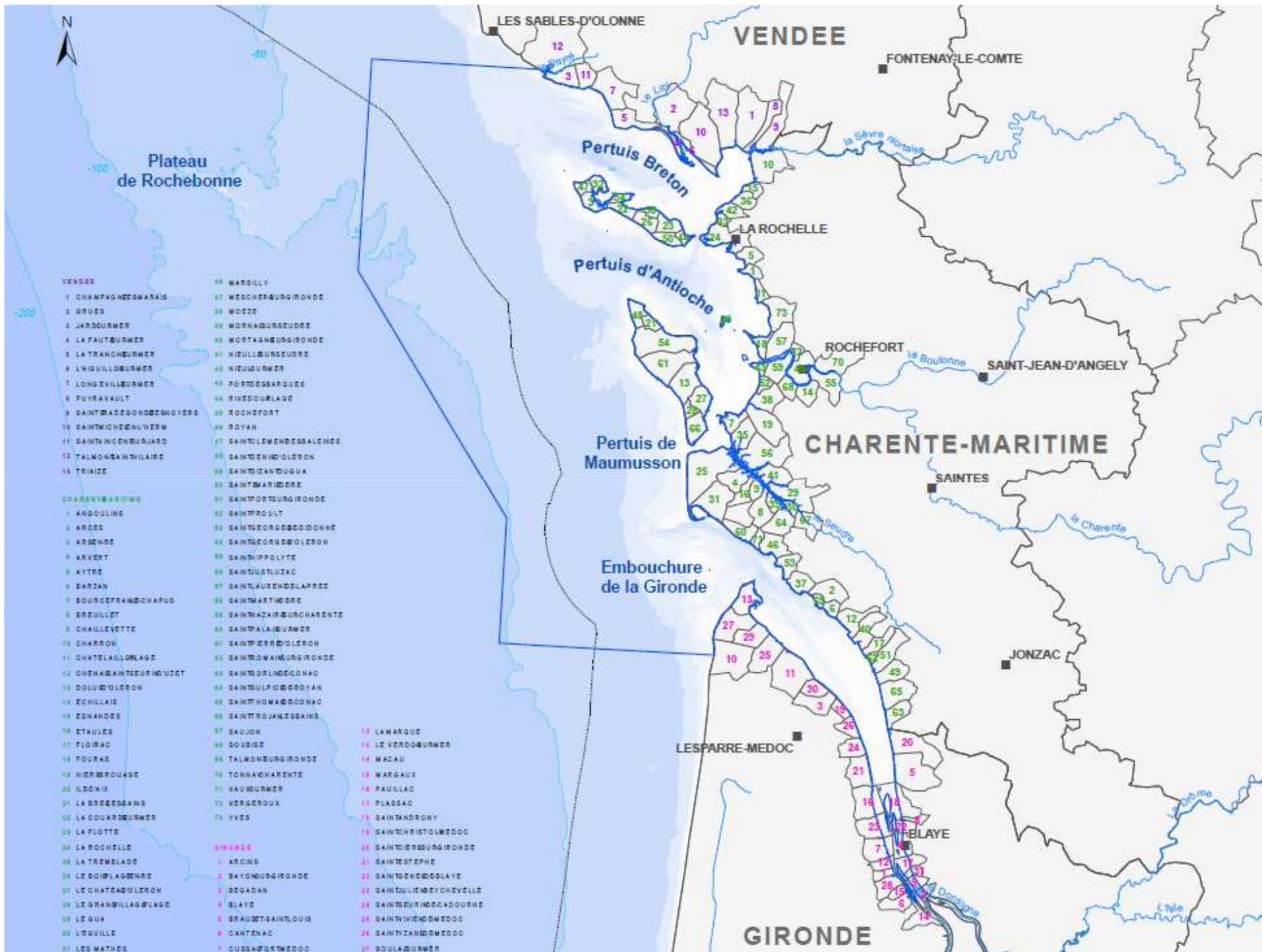
Bathymétrie

- Isobathe (en mètre)

0 15 30 kilomètres

0 6 12 milles nautiques

Sources des données : AAMP, IGN/SANDRE, IGN, SHOM*
* (ne pas utiliser pour la navigation)
Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980
Coordonnées géographiques du carroyage : WGS84





Caractéristiques du Parc

- 6 estuaires
- Des pertuis
- Le panache de la Gironde



→ Un PNM à l'interface terre-mer



PARC NATUREL MARIN DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET DE LA MER DES PERTUIS
Périmètre du parc naturel marin



Caractéristiques du Parc

- 3 départements, 2 régions
(3 DDTM, 2 DREAL, 2 DIRM)
- De nombreux enjeux écologiques
- De forts et multiples enjeux socio-économiques

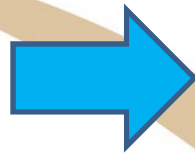
Les principales activités socio-économiques

- Une **production conchylicole** dynamique
(1^{er} bassin conchylicole européen)
- Une **pêche diversifiée** exploitant une ressource à forte valeur ajoutée
(400 navires pêchant la sole, le bar, le maigre, la seiche, le céteau...)
- Un **maillage portuaire** important
(60 ports aux vocations diverses, 2 grands ports maritimes)
- Des **activités industrielles** anciennes et à venir ?
(extraction de granulats, projet de parc éolien)
- Des **activités de loisir** multiples et très pratiquées sur un plan d'eau exceptionnel et un littoral attractif
(14000 places ports de plaisance, 57000 pratiquants voile, 35 structures encadrées de surf,...)

Caractéristiques du Parc

De nombreuses structures, opérateurs, acteurs littoraux aux mission proches de celles du Parc :

- SAGE
- PNR
- EPMP
- Réserves naturelles
- Conservatoire du Littoral
- Collectivités animatrices N2000.....
-
- etc.



Coopération et coordination



Le conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Parc naturel marin
de l'estuaire de la Gironde
et de la mer des Pertuis

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement

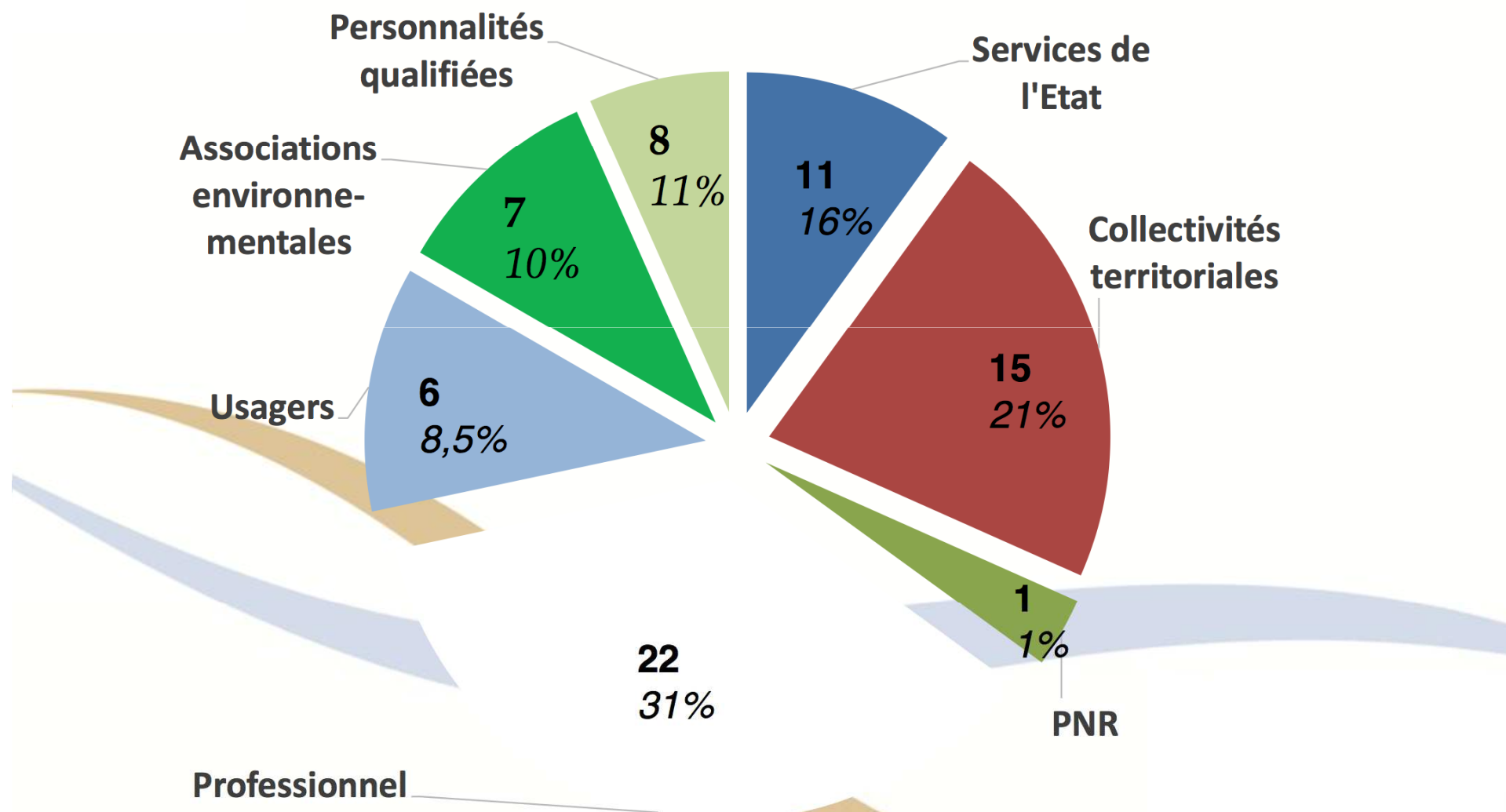
L'instance de gouvernance du Parc : le conseil de gestion

71 membres, 6 collèges



Conseil de gestion

70 membres



Spécificité du PNM EGMP: trois comités géographiques

L'équipe du Parc naturel marin





**Estuaire de la Gironde
Mer des Pertuis**

À l'Hôtel des impôts
3 rue Robert Etchebarne
17320 Marennes

05 46 36 70 51

www.parc-marin-gironde-pertuis.fr

Directrice-déléguée

Service «ingénierie»

Élaboration du plan de gestion
Suivi du plan de gestion
Expertise et avis techniques
Élaboration du programme d'actions

Service «opérations»

Application du programme d'actions
Suivi du milieu marin
Surveillance et contrôle
Sensibilisation et éducation
Intervention sur les milieux

**(Assistante
administrative)**

**Chargée de com et
de sensibilisation**

Cécile BARREAUD

5 chargés de mission

Patrimoine naturel
Amandine EYNAUDI

Qualité de l'eau
Pierre JALLIFFIER

Pêche et conchyliculture
Yohan WEILLER

**Activités portuaires et
usages industriels**
Emmanuelle JAOUEN

Usages de loisirs
Sébastien MESLIN

A venir ?

Contact mail :
prénom.nom@afbiodiversite.fr

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Le Parc naturel marin et Natura 2000

**Parc naturel marin
de l'estuaire de la Gironde
et de la mer des Pertuis**

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement

Contexte : Natura 2000

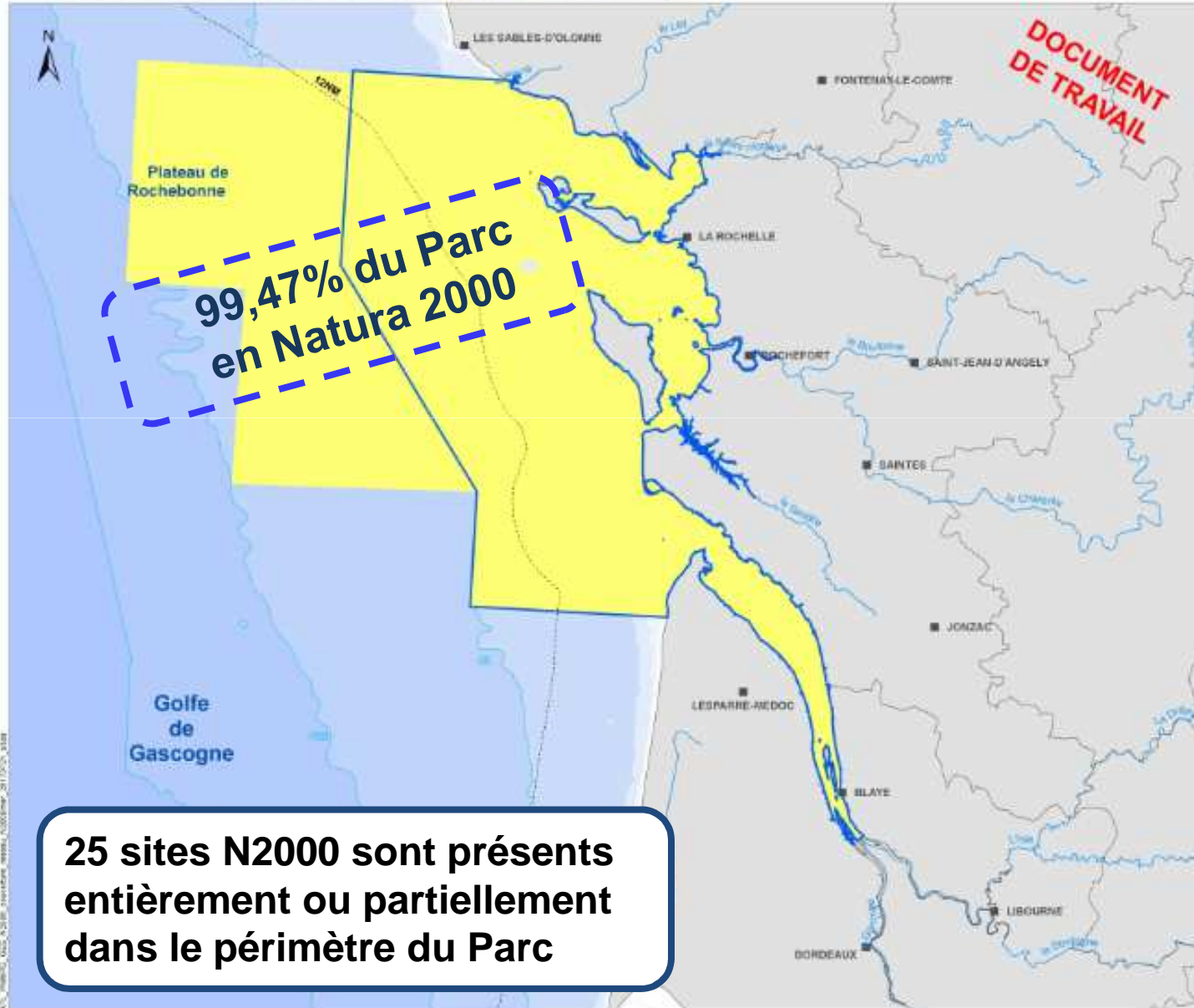


PARC NATUREL MARIN "ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET DE LA MER DES PERTUIS"

Couverture du PNM par le réseau Natura 2000 en mer

Éditée le :

06/2016



Parc naturel marin (PNM)

Réseau Natura 2000 en mer (DO et DHFF)

Couverture du PNM par le réseau Natura 2000 en mer

Surface du PNM : 6 515,51 km²

Surface du réseau Natura 2000 au sein du PNM : 6 481,15 km²

Le réseau Natura 2000 en mer couvre 99,47% du PNM.



Sources des données :
- ANP (PNM et N2000 mer) : AAMP, 06/2016
- Limite de la mer territoriale : SHOMF, 2010
- Département : IGN - GéoFLAIR, 2009
- Communes et cours d'eau : IGN
- Bathymétrie : IFREMER, synthèse multisources
* ne pas utiliser pour la navigation

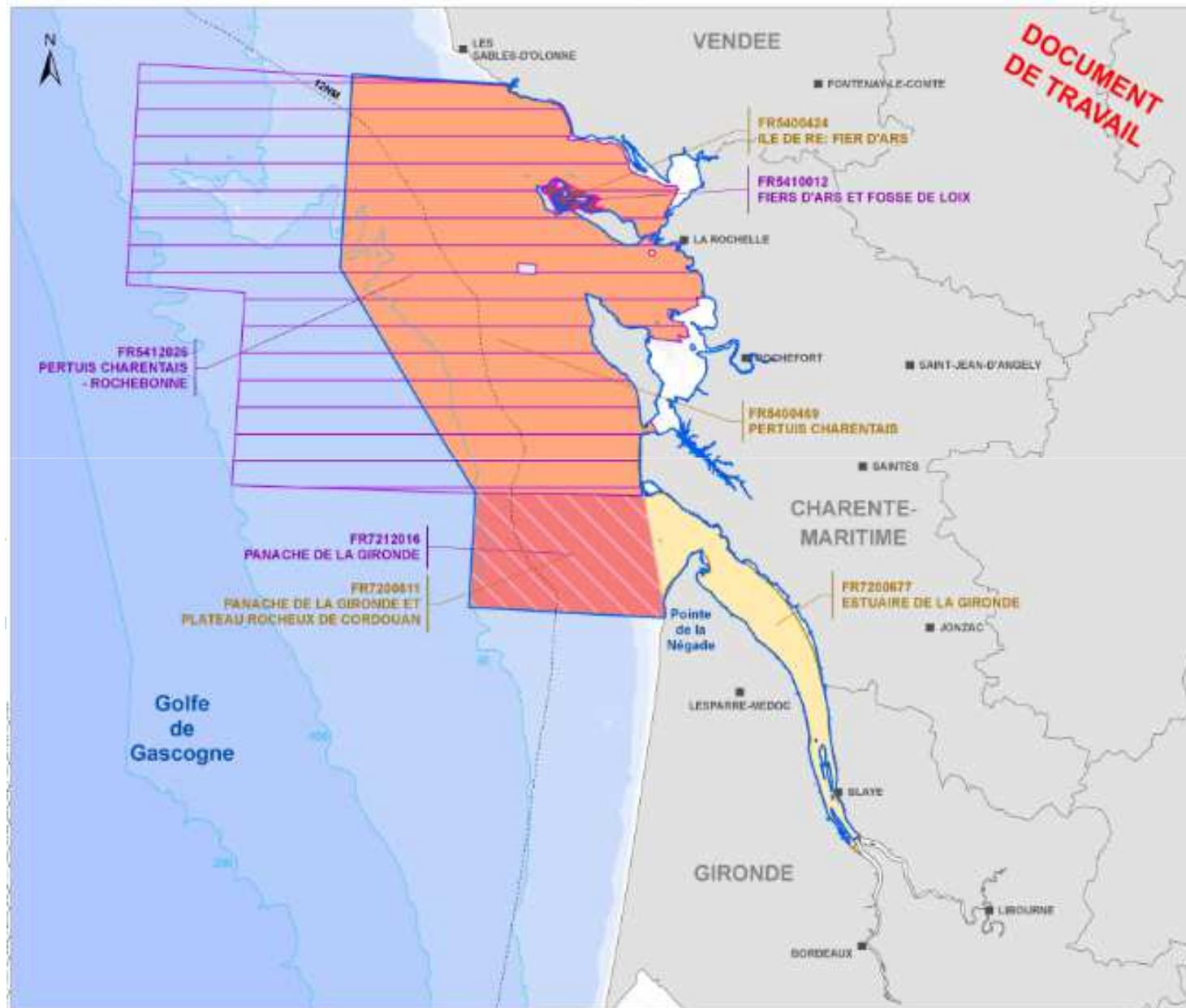
Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93
Projection : Lambert Conformal Conic
Datum : RGF 1993

25 sites N2000 sont présents entièrement ou partiellement dans le périmètre du Parc

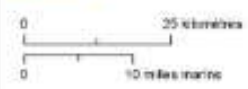
**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

ZPS et ZSC dont plus de 50% de la surface se situe dans le PNM



- Parc naturel marin (PNM)
- Zone de protection spéciale (ZPS - Directive Oiseaux) dont plus de 50% de la surface se situe dans le PNM**
 - Fiers d'Ars et Fosse de Loix
 - Panache de la Gironde
 - Pertuis charentais - Rochebonne
- Zone spéciale de conservation (ZSC - Directive Habitats-Faune-Flore) dont plus de 50% de la surface se situe dans le PNM**
 - Estuaire de la Gironde
 - Pertuis charentais
 - Panache de la Gironde et plateau rocheux de Cordouan
 - Île de Ré - Fier d'Ars

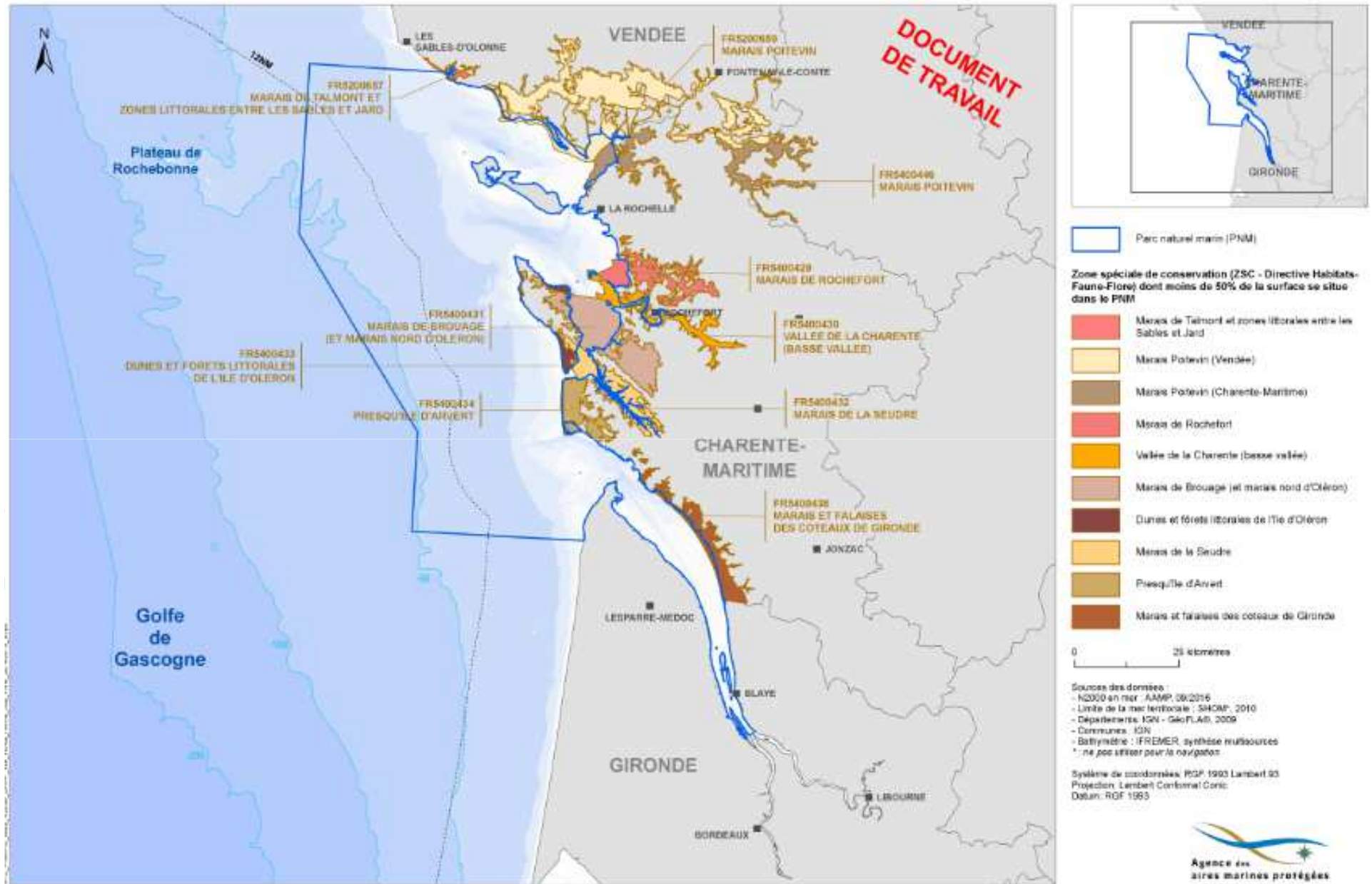


Sources des données :
 - N2000 en mer : AAMP, 09/2016
 - Limite de la mer territoriale : SHOM, 2010
 - Département : IGN - GeoPLAN, 2009
 - Communes : IGN
 - Bathymétrie : IFREMER, synthèse multi-sources
 * ne pas utiliser pour la navigation

Système de coordonnées : RGF 1903 Lambert 93
 Projection : Lambert Conformal Conic
 Datum : RGF 1903

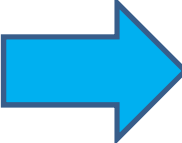


Zone spéciale de conservation (ZSC) dont moins de 50% de la surface se situe dans le PNM



Natura 2000 sur le territoire du Parc

7 sites dont le périmètre est **majoritairement** situé dans le Parc (exclusivement marins ou mixtes terre – mer)



Le Parc est opérateur pour ces 7 sites (4 ZSC et 3 ZPS), le plan de gestion doit comporter les éléments constitutifs des DOCOB, le conseil de gestion vaut Copil

ART. R. 414-10-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

18 sites mixtes terre-mer **minoritairement** dans le périmètre du Parc



Coopération avec ces sites mixtes adjacents



Le plan de gestion

**Parc naturel marin
de l'estuaire de la Gironde
et de la mer des Pertuis**

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement

Le plan de gestion du Parc

Un projet de territoire en mer basé sur le bon fonctionnement des écosystèmes marins





Le plan de gestion du Parc

- 14 mois de concertation
- Validé par le conseil de gestion le 13 avril 2018
- Soumis à l'approbation du conseil d'administration de l'AFB le 26 juin 2018



Organisation de la concertation

Les groupes de travail thématiques : chevilles ouvrières

Patrimoine naturel, fonctionnements écologiques

Lien terre-mer, qualité de l'eau

Cultures marines

Pêche professionnelle

Usages industriels
Sous-groupe Activités portuaires

Usages de loisirs

Sensibilisation



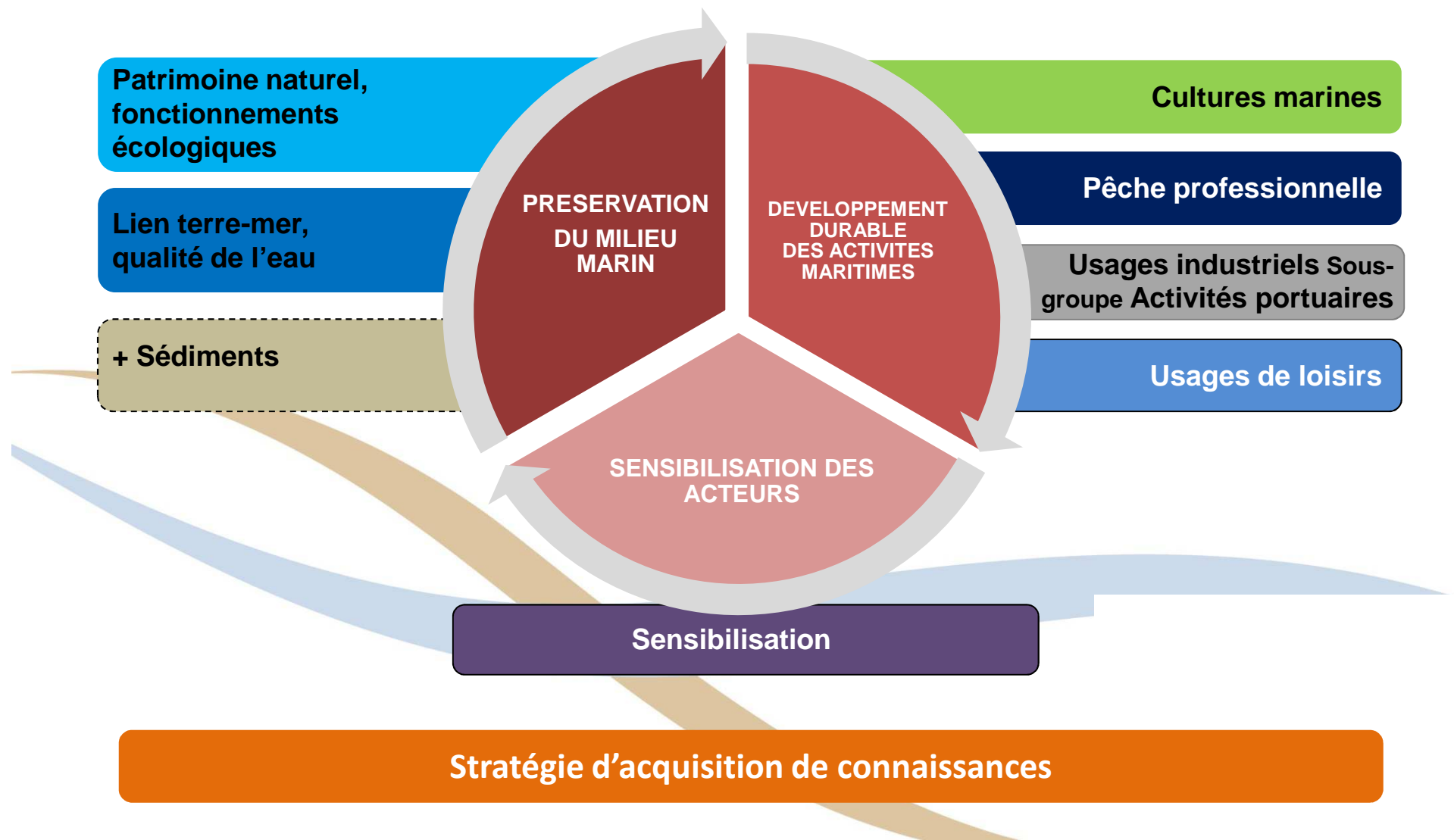
Bilan de la concertation

➤ **40 réunions de groupes de travail,**
de février à octobre 2017 (3 à 7 réunions par groupe)

➤ **Une bonne participation,** une forte assiduité

➤ **42 « structures » et 85 personnes différentes**
ont participé au moins une fois à une réunion de GT
(/ 57 structures représentées dans le conseil de gestion)

Des propositions en 3 axes, 50 finalités



Chapitre 3

Le bon fonctionnement des écosystèmes marins du Parc : une biodiversité marine préservée et un support pour les activités maritimes



Le bon fonctionnement des écosystèmes marins

Les dynamiques sédimentaires,
un facteur essentiel du système Gironde-Pertuis

1 finalité



Le bon fonctionnement des écosystèmes marins

Les enjeux quantitatifs de l'eau, une spécificité importante d'un Parc sous influence fluviale et bordant de vastes marais littoraux

2 finalités



Le bon fonctionnement des écosystèmes marins

La qualité de l'eau et des sédiments,
un enjeu central pour les écosystèmes et les activités

5 finalités



Le bon fonctionnement des écosystèmes marins

Le milieu vivant :
un patrimoine, des ressources, des fonctions à préserver

3 finalités / fonctions

7 finalités / espèces, 5 finalités / habitats



Milieu vivant : fonctionnalités écologiques

3 finalités relatives au maintien des fonctions :

- > Production primaire des habitats pélagiques et benthiques
- > Nourriceries et frayères fonctionnelles
- > Ressources alimentaires suffisantes et accessibles pour les oiseaux de l'estran





Milieu vivant

Le Parc, un site majeur pour l'avifaune, les amphihalins, les ressources halieutiques

4 finalités :

- Effectifs d'oiseaux en période internuptiale
- Reproduction Gravelot à collier interrompu
- Restauration populations d'amphihalins
- Préservation des ressources halieutiques locales



Milieu vivant

Le Parc, une zone côtière fréquentée par des espèces à fort enjeu de conservation à l'échelle de la façade atlantique

3 finalités :

- Elasmobranches
- 4 espèces de mammifères marins
- Tortue luth, tortue caouanne



©Olivier VAN CANNEYT/ Observatoire Pélagis /
Université La Rochelle / CNRS



©Jaques MORIN

Milieu vivant

Une grande diversité d'habitats littoraux et côtiers



5 finalités :

- Habitats pélagiques
- Habitats sédimentaires à caractère vaseux
- Habitats rocheux
- Habitats particuliers
- Mosaïque d'habitats benthiques du médiolittoral



Chapitre 4

Le développement durable des activités maritimes : des activités socio-économiques ancrées dans leur territoire et respectueuses des écosystèmes marins





Le développement durable des activités maritimes – 24 finalités

- 1/ **Des finalités liées aux spécificités locales**,
intrinsèques à l'activité et sous l'angle socio-économique
- 2/ Des finalités liées aux **conditions de milieu favorables**
à l'activité
- 3/ Des finalités liées à la réduction des
effets négatifs de l'activité sur le milieu



Le développement durable des activités maritimes

Une activité conchylicole dynamique, sensible à la qualité de l'eau
et en interaction avec le milieu marin

5 finalités



Le développement durable des activités maritimes

Une pêche diversifiée, exploitant une ressource à forte valeur ajoutée, en interaction avec les espèces et habitats marins

6 finalités



Le développement durable des activités maritimes

Des activités industrielles maritimes compatibles avec la
préservation du milieu marin

5 finalités





Le développement durable des activités maritimes

Des ports nombreux et divers, supports d'une économie maritime,
littorale et territoriale respectueuse du milieu marin

4 finalités





Le développement durable des activités maritimes

Des activités de loisirs multiples et très pratiquées, valorisant et préservant le milieu marin, sur un plan d'eau exceptionnel

4 finalités



Chapitre 5

Sensibilisation et connaissance, deux axes stratégiques transversaux



3 finalités



Projets d'actions 2018

*(à la validation de la prochaine séance
du conseil de gestion)*

Un programme d'actions 2018 en 7 axes

Axe 1 - Améliorer la connaissance sur le patrimoine naturel et les usages maritimes

Axe 2 - Mieux caractériser la qualité de l'eau et ses effets sur les activités maritimes et les écosystèmes

Axe 3 – Suivi des ressources et des zones fonctionnelles

Axe 4 - Intervention technique pour la préservation des milieux naturels

Axe 5 - Contribuer à la durabilité des pratiques

Axe 6 - Former, éduquer à l'environnement, sensibiliser

Axe 7 - Faire connaître et promouvoir le Parc naturel marin et ses finalités

Un programme d'actions 2018 en 7 axes

Axe 1 - Améliorer la connaissance sur le patrimoine naturel et les usages maritimes



Projet 1 :
Conception d'un observatoire des usages de loisir à l'échelle du Parc

Marché avec l'Université de La Rochelle
Engagé en 2017 pour une période de 32 mois

Un programme d'actions 2018 en 7 axes

Axe 1 - Améliorer la connaissance sur le patrimoine naturel et les usages maritimes



Projet 2

Campagne de survols aériens - Acquisition de connaissances / oiseaux marins, mammifères, macro-déchets, trafic maritime

**Convention recherche-développement avec l'UMR Pelagis
Campagne de 2 ans – 2500 km à chaque survol**

Un programme d'actions 2018 en 7 axes

Axe 2 - Mieux caractériser la qualité de l'eau et ses effets sur les activités maritimes et les écosystèmes



**Projet 1 - Appui au projet de recherche Aquaeco
Identifier les effets des microplastiques et des pesticides sur les bivalves élevés**

**Partenaires : Universités de la Rochelle et Bordeaux,
CRC Poitou Charentes, Département 17, Région NA)**

Projet sur 3 ans

Un programme d'actions 2018 en 7 axes

Axe 2 - Mieux caractériser la qualité de l'eau et ses effets sur les activités maritimes et les écosystèmes



**Projet 2 – En lien avec le projet de recherche Aquaeco
Suivi de la qualité des eaux pour la conchyliculture, par
la mise en place de 2 sondes haute fréquence dans les
pertuis**

**Partenariat avec le CRC PC, dans le cadre du GALPA
Marennes-Oléron (fonds européen FEAMP)**

Un programme d'actions 2018 en 7 axes

Axe 2 - Mieux caractériser la qualité de l'eau et ses effets sur les activités maritimes et les écosystèmes



Projet 3 – Dans le cadre du LIFE Baie de l’Aiguillon, mieux appréhender les relations hydrauliques entre la Baie, le Marais poitevin et son bassin versant
(flux d’eau, de nutriments et carbone transportés par les différents cours d’eau du bassin versant vers la Baie)

Partenariat RNN Baie de l’Aiguillon, IFREMER, PNR, EPMP

Un programme d'actions 2018 en 7 axes

Axe 3 – Suivi des ressources et des zones fonctionnelles

**Projet 1 - Suivi des
gisements de coques dans
le cadre de la pêche à pied
de loisir**

**Contrat avec IODDE et
Viv'Armor**

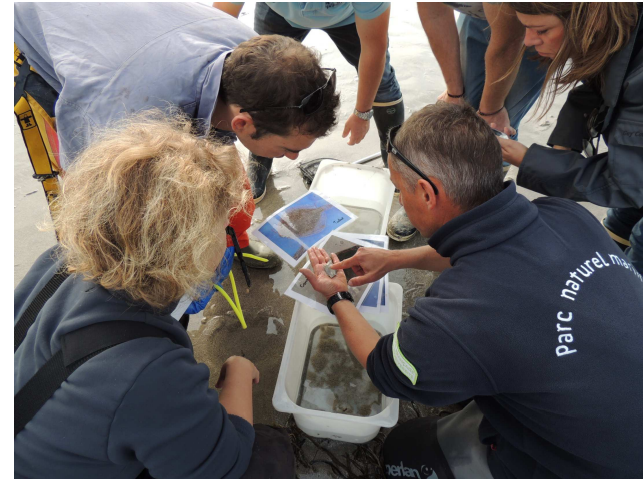


Un programme d'actions 2018 en 7 axes

Axe 3 – Suivi des ressources et des zones fonctionnelles

**Projet 2 - Suivi des
nourriceries**

**Projet à construire
Comités des pêches,
IFREMER**



Un programme d'actions 2018 en 7 axes

Axe 4 - Intervention technique pour la préservation des milieux naturels

**Projet 1 – Le PNM, co-
gestionnaire de la Réserve
naturelle nationale de la
Casse de la Belle Henriette**

**Gestionnaire principal :
LPO**



Un programme d'actions 2018 en 7 axes

Axe 5 - Contribuer à la durabilité des pratiques

**Projet 1 – Etude pour
l'élaboration d'un schéma
territorialisé des dragages**

CD 17

DDTM17, DREAL, ports rochelais



Un programme d'actions 2018 en 7 axes

Axe 5 - Contribuer à la durabilité des pratiques

**Projet 2 – Etude pour la mise
en place d'une nouvelle aire de
carénage**

CD 17, commune

3000 €



Un programme d'actions 2018 en 7 axes

Axe 5 - Contribuer à la durabilité des pratiques

**Projet 3 – Etat des lieux
concernant la sélectivité de la
pêche au céteau**

**Projet à construire avec
acteurs de la pêche**

Stage 6 mois PNM



Un programme d'actions 2018 en 7 axes

Axe 6 - Former, éduquer à l'environnement, sensibiliser

Projet 1
Actions de sensibilisation /
pêche à pied de loisir

Associations, communes,
EPCI



Un programme d'actions 2018 en 7 axes

Axe 6 - Former, éduquer à l'environnement, sensibiliser

Projet 2
Aires marines éducatives
2 écoles engagées 2017-2018
4 nouvelles écoles en 2018-2019

Associations (IODDE, ECOLE de la mer), écoles

7000 € + 21 000 €



Un programme d'actions 2018 en 7 axes

Axe 6 - Former, éduquer à l'environnement, sensibiliser

Projet 3
Développement de
formations pour les clubs
nautiques

DRSJSCS, DDAC



Un programme d'actions 2018 en 7 axes

Axe 7 - Faire connaître et promouvoir le Parc naturel marin et ses finalités

Projet 1
Développer des supports de communication et compléter la base photographique du Parc





Estuaire de la Gironde
Mer des Pertuis

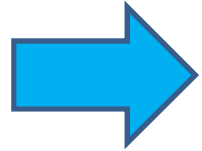


Merci de votre attention

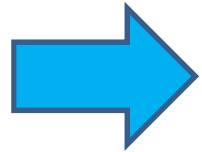
AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Pourquoi prioriser les enjeux ?



Impossible d'être exhaustif



Centrer l'action du Parc sur les éléments du patrimoine naturel pour lesquels il a une **responsabilité** importante

Eléments pour lesquels il est nécessaire de déterminer des finalités (objectifs à long terme)



La priorisation des enjeux...

Permet de préciser un niveau « d'intensité » d'enjeu pour chaque espèce, groupe d'espèces ou habitats et de **proposer une hiérarchisation**

> espèces, groupes d'espèces, d'habitats ou de fonctionnalités **essentiels** sur les lesquels les efforts de préservation et de gestion devront se porter et **être évalués**.

Critères d'analyse et de priorisation des enjeux relatifs au patrimoine naturel

➤ Pour les espèces :

Représentativité (effectifs dans le Parc / échelle plus large)

Vulnérabilité

➤ Pour les habitats :

Représentativité (surfaces dans le Parc / échelle plus large)

Sensibilité (résistance et résilience)

+ Analyses qualitatives : fonctions écologiques, spécificités locales, ...

Exemples



Barge à queue noire

- Le Parc accueille 36 % des effectifs en période inter nuptiale à l'échelle européenne et 81 % à l'échelle nationale,
 - 0 % des effectifs en période de nidification à l'échelle européenne et 1 % à l'échelle nationale
- **La Barge à queue noire est une espèce à enjeu majeur de préservation en période inter nuptiale pour le Parc**

Habitat : vasières infralittorales

- Le Parc accueille 63 % des surfaces à l'échelle de la façade atlantique
 - Sa sensibilité est de niveau fort
- **les vasières infralittorales sont un habitat à enjeu majeur de préservation pour le Parc**

Des enjeux aux finalités....

Eléments du patrimoine naturel marin
(espèces, habitats, fonctionnalités)
pour lesquels le Parc a une responsabilité

Eléments du patrimoine naturel marin **dont le Parc doit rétablir ou maintenir le bon état.**

Finalité = état visé à 15 ans (résultat attendu)

Niveaux d'exigence = « *Position du curseur* »
Quel niveau du résultat, quel seuil souhaite-t-on atteindre à 15 ans ?

Les enjeux – Oiseaux

Enjeux

Les **oiseaux de l'estran en période inter nuptiale** (et plus particulièrement **Barge à queue noire, Courlis cendré, Barge rousse, Bécasseau maubèche, Bécasseau variable, Avocette élégante, Bernache cravant et Tadorne de Belon**)

Les **oiseaux côtiers en période inter nuptiale** (et plus particulièrement le **Plongeon imbrin et la Macreuse noire**)

Les **oiseaux du large en période inter nuptiale** (et plus particulièrement le **Puffin des Baléares**)

Le **Gravelot à collier interrompu en période de reproduction**



Les Finalités – Oiseaux

- Le **maintien ou l'augmentation des effectifs globaux** par groupe d'espèces lié à un milieu donné (estran/frange côtière/large)
- Le **maintien ou l'amélioration de la représentativité pour certaines espèces à forts enjeux de préservation**, permettant de conserver l'importance internationale ou nationale du Parc pour ces espèces
- Pour le **Gravelot à collier interrompu** en période de reproduction : **une finalité relative à l'augmentation du nombre de couples et du taux de réussite de reproduction**



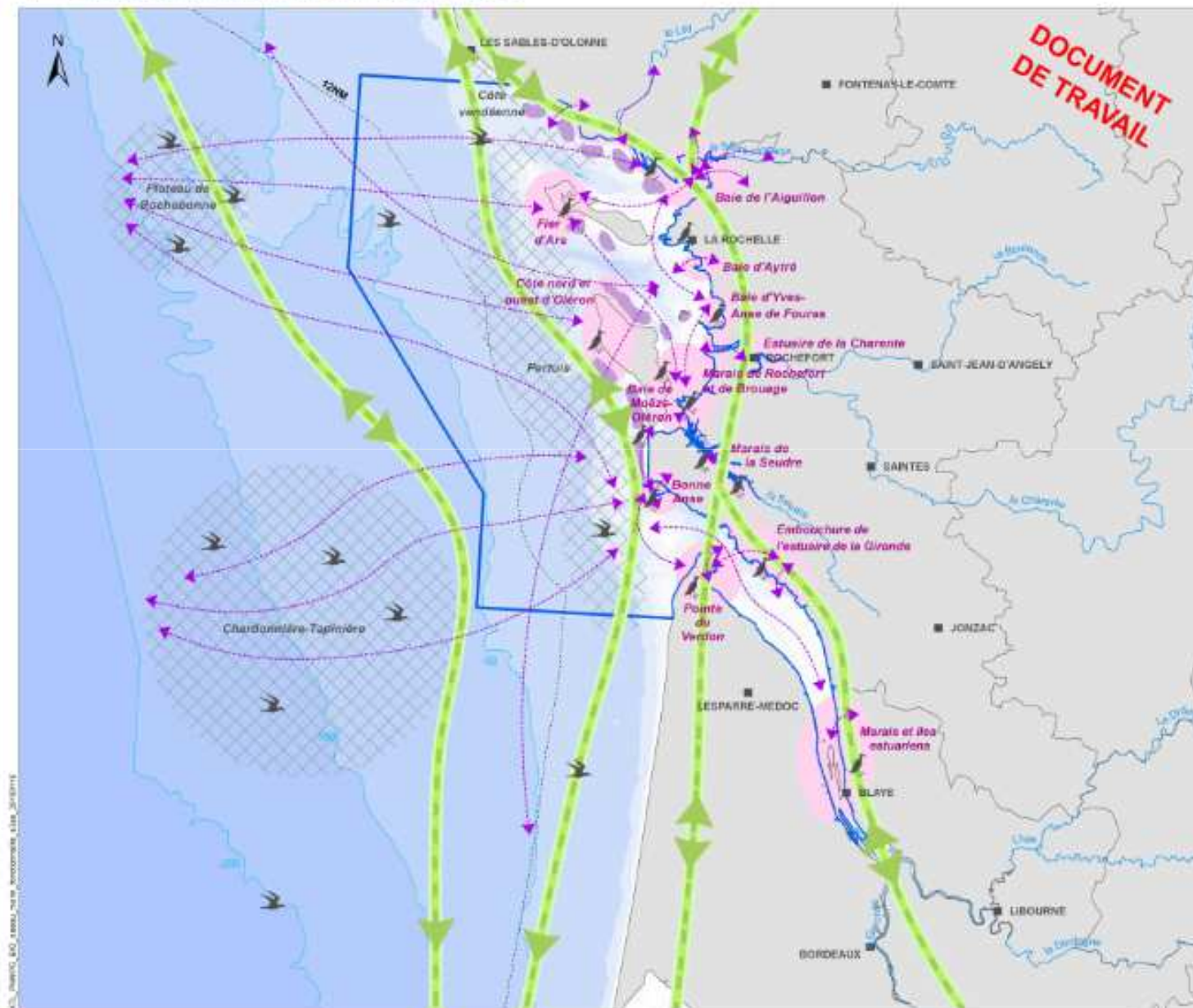


PARC NATUREL MARIN "ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MER DES PERTUIS"

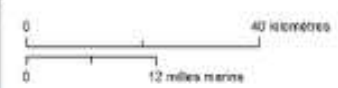
Oiseaux marins : zones fonctionnelles

Éditée le :

01/2011



- Parc naturel marin (PNM)
- Zones fonctionnelles pour les oiseaux marins**
- Principal site de nidification
- Zones de repos et d'alimentation identifiées**
- Secteur préférentiel d'alimentation d'oiseaux marins du large et côtiers
- Secteur préférentiel d'alimentation et de repos d'oiseaux marins côtiers et de l'estran
- Zone de stationnement des Macreuses noires
- Types de déplacement**
- Axe de déplacements (hors migration)
- Axe principal de migration avec halte migratoire



Sources des données :

- Zones fonctionnelles pour les oiseaux marins : LPOAAMP, 2010 - PNM baie de l'Aiguillon, 2017
- Zones de stationnement des Macreuses noires : O.N.C. C.E.R.A., 1957 (Divisor GIRARD)
- Départements : IGN - GeoFLAR, 2009
- Côtes et cours d'eau : IGN
- Limite de la mer territoriale (12MN) : SHOM, 2010
- Bathymétrie et isobathes : FREMER, synthèse multiscopes
- * ne pas utiliser pour la navigation

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93
 Projection : Lambert Conformal Conic
 Datum : RGF 1993



A3_00010_00_10000_000_000000000_000_000000

Les enjeux et finalités – Poissons amphihalins

Enjeu :

Les amphihalins (et plus particulièrement **l'Esturgeon et l'Anguille**); les fonctions primordiales de nurricerie et de corridor

2 finalités relatives au maintien ou à la restauration de fonctionnalités permettant la restauration des stocks :

- Des nurriceries fonctionnelles maintenues pour les amphihalins
- La fonction de corridor pour les amphihalins est restaurée dans les principaux estuaires du Parc



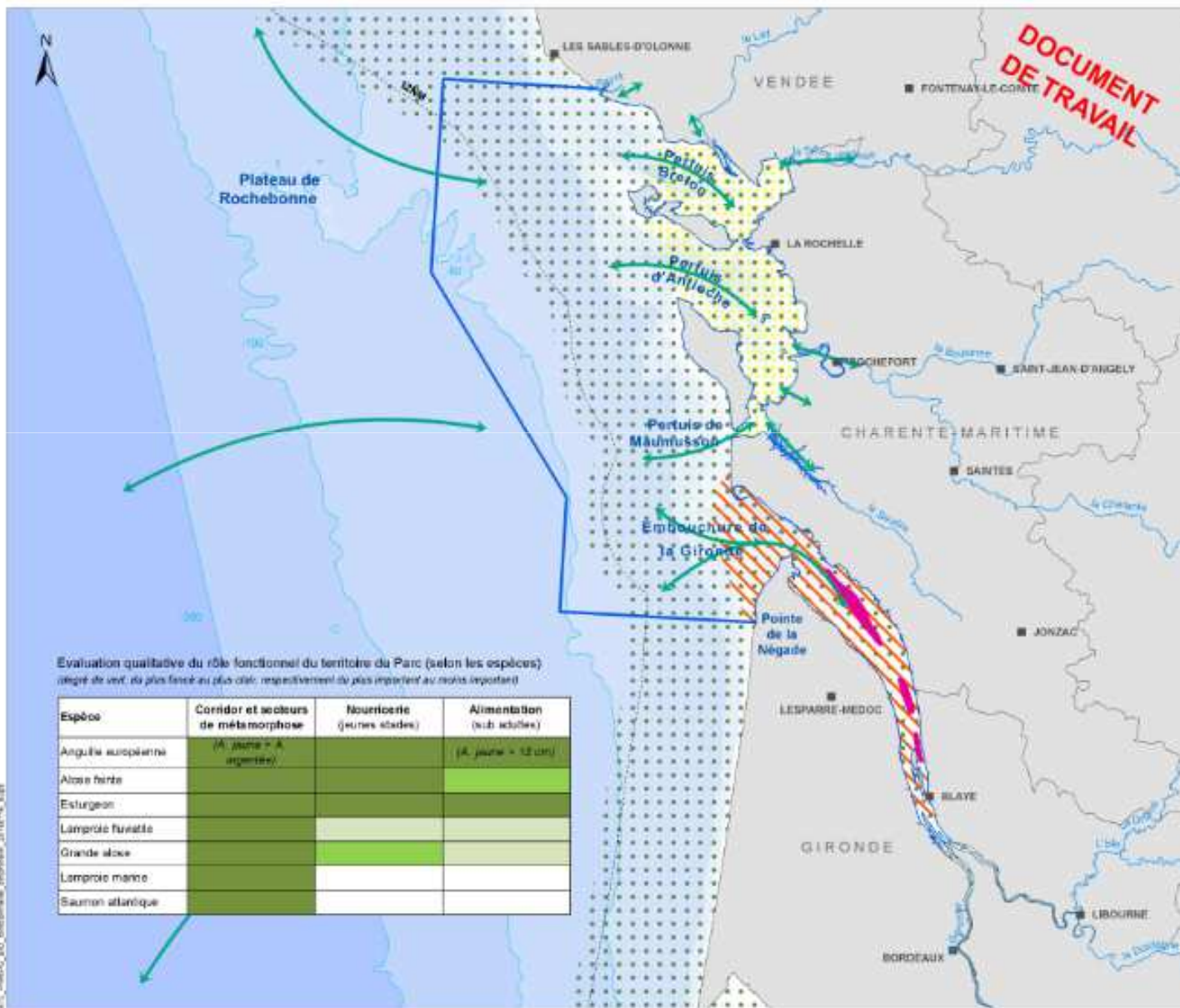


PARC NATUREL MARIN "ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MER DES PERTUIS"

Poissons amphihalins : zones fonctionnelles

Éditée le :

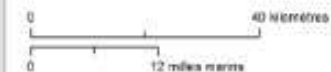
01/2018



Évaluation qualitative du rôle fonctionnel du territoire du Parc (selon les espèces) (degré de vert, du plus foncé au plus clair, respectivement du plus important au moins important)

Espèce	Corridor et secteurs de métamorphose	Nourricerie (jeunes stades)	Alimentation (sub-adultes)
Anguille européenne	(A. jeune + A. argente)		(A. jeune + 12 cm)
Aloès fente			
Esturgeon			
Lamproie fuselle			
Grande aloès			
Lamproie marine			
Saumon atlantique			

- Parc naturel marin (PNM)
- Zones fonctionnelles à enjeux de préservation pour les poissons amphihalins**
- Axe de migration de poissons amphihalins (Esturgeon, Anguille/euclée, Grande aloès et Aloès fente, Lamproie marine et lamproie de rivière, Salmonidés)
- Zone de concentration connue de juvéniles d'Esturgeon
NB : la variation temporelle de la distribution des proies est importante - ces zones sont indicatives de l'état des connaissances en 2003
- Secteur d'importance fonctionnelle pour l'Esturgeon (nourricerie potentielle et zone d'adaptation au milieu marin)
- Secteur d'alimentation des jeunes et sub-adultes d'amphihalins (Esturgeon, Lamproie marine et Lamproie de rivière, Anguille) et secteur de métamorphose (Anguille)
- Secteur d'alimentation des jeunes et sub-adultes de Grande aloès et d'Aloès fente



Sources des données :

- Secteur de métamorphose et d'alimentation des amphihalins, axe de migration : AFB, 05/2017 à "l'île d'expert" RSTEA et CREEA
- Zone de concentration connue de juvéniles d'esturgeon : RSTEA - Broeze, L, 2003
- Limite du PNM : AFB, 05/2017
- Départements : IGN - GeoFLAR, 2009
- Communes et cours d'eau : IGN
- Limite de la mer territoriale (12MN) : SHOMP, 2010
- Bathymétrie et isobathes : FREMER, synthèse multiples sources
- * : ne pas utiliser pour la navigation

Système de coordonnées : RGF 1983 Lambert 93
Projection : Lambert Conformal Conic
Datum : RGF 1983

AFB, 05/2017, 140, boulevard de la République, 33100 Bordeaux, France

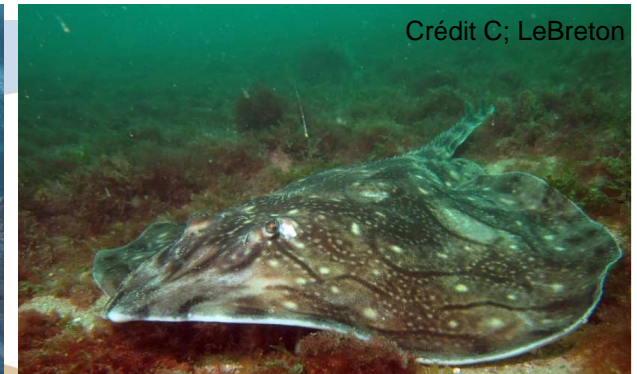
Les enjeux et finalités – Elasmobranches (raies et requins)

Enjeu

Les élasmobranches et en particulier **la fonction de reproduction** pour 3 espèces : **Raie brunette, Raie bouclée et Raie mêlée**

2 finalités:

- La **fonction de reproduction** des espèces pour lesquelles le Parc a une forte responsabilité connue (**raie brunette raie bouclée et raie mêlée**) est maintenue ou améliorée
- La **représentativité** du Parc pour les **espèces présentant les enjeux de conservation les plus forts à l'échelle de la façade** et présent dans le Parc maintenue ou restaurée



Les enjeux et finalités – Mammifères marins



Enjeux relatifs aux mammifères marins

Le Dauphin commun, le
Grand dauphin, le Marsouin
commun et le Globicéphale
noir

1 finalité relative au **maintien de la
représentativité** du Parc pour les 4 espèces à
enjeux

Les enjeux et finalités – Tortues

Enjeux relatifs aux tortues marines

La Tortue luth et la Tortue caouanne

1 finalité relative au **maintien des effectifs** du Parc pour les 2 espèces à enjeux





Les enjeux relatifs aux habitats

Habitats pélagiques

3 habitats pélagiques : pertuis, panache de la Gironde et estuaire de la Gironde

Habitats sédimentaires

Les habitats sédimentaires et plus particulièrement les vasières intertidales et subtidales

Habitats rocheux

Les habitats rocheux littoraux et côtiers et la mosaïque d'habitats en zone médiolittorale

Habitats particuliers

Les nombreux habitats particuliers (7) : prés salés, récifs d'Hermelles, herbiers de zostère, bancs de maërl, récifs de moules sauvages (moulières), bancs d'huitres plates sauvages, lasses de mer



Les finalités relatives aux habitats

2 grands types de finalités :

- Le maintien du bon état de conservation
- Le maintien des surfaces





Les enjeux et finalités relatifs aux fonctionnalités écologiques

Enjeux

- La fonction de production primaire assurée par les habitats marins du Parc
- La fonction de nurricerie des habitats benthiques côtiers
- La fonction d'alimentation pour les oiseaux de l'estran

4 finalités relatives au maintien des fonctions :

- > de la production primaire des habitats pélagiques et benthiques
- > des nurriceries fonctionnelles
- > des ressources alimentaires suffisantes et accessibles pour les oiseaux de l'estran

Contexte : Natura 2000



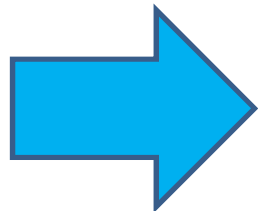


Natura 2000



Deux directives européennes transposées en droit français

- (1979) 2009, Directive n°2009-147 (CE) relative à la conservation des Oiseaux sauvages dite directive « Oiseaux »
- 1992, Directive n°92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de la faune et de la flore sauvages dite Directive « Habitats, Faune, Flore »



**Atteindre et maintenir
« l'état favorable de conservation »**



aires marines protégées



Natura 2000

Les directives listent des **espèces et des habitats d'intérêt communautaire**

Les états qui abritent ces espèces/habitats ont une obligation de s'assurer du maintien de leur état favorable de conservation

Via la désignation de sites :

- Zone de protection spéciale (au titre de la directive Oiseaux)
- Zone spéciales de conservation (SIC>ZSC au titre de la directive Habitats, faune, Flore)



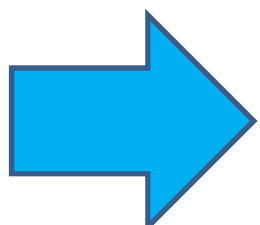
Natura 2000

Un outil de gouvernance pour assurer la mise en œuvre : le comité de pilotage

Réalisation d'un document d'objectif : priorisation des enjeux sur le site et actions/mesures à mettre en œuvre

2 types d'outils :

- réglementaire : étude d'incidence
- et/ou contractuels : charte, contrat



pour s'assurer du maintien de l'état favorable de conservation des espèces et habitats pour les quels le site a été désigné

Contexte : Natura 2000

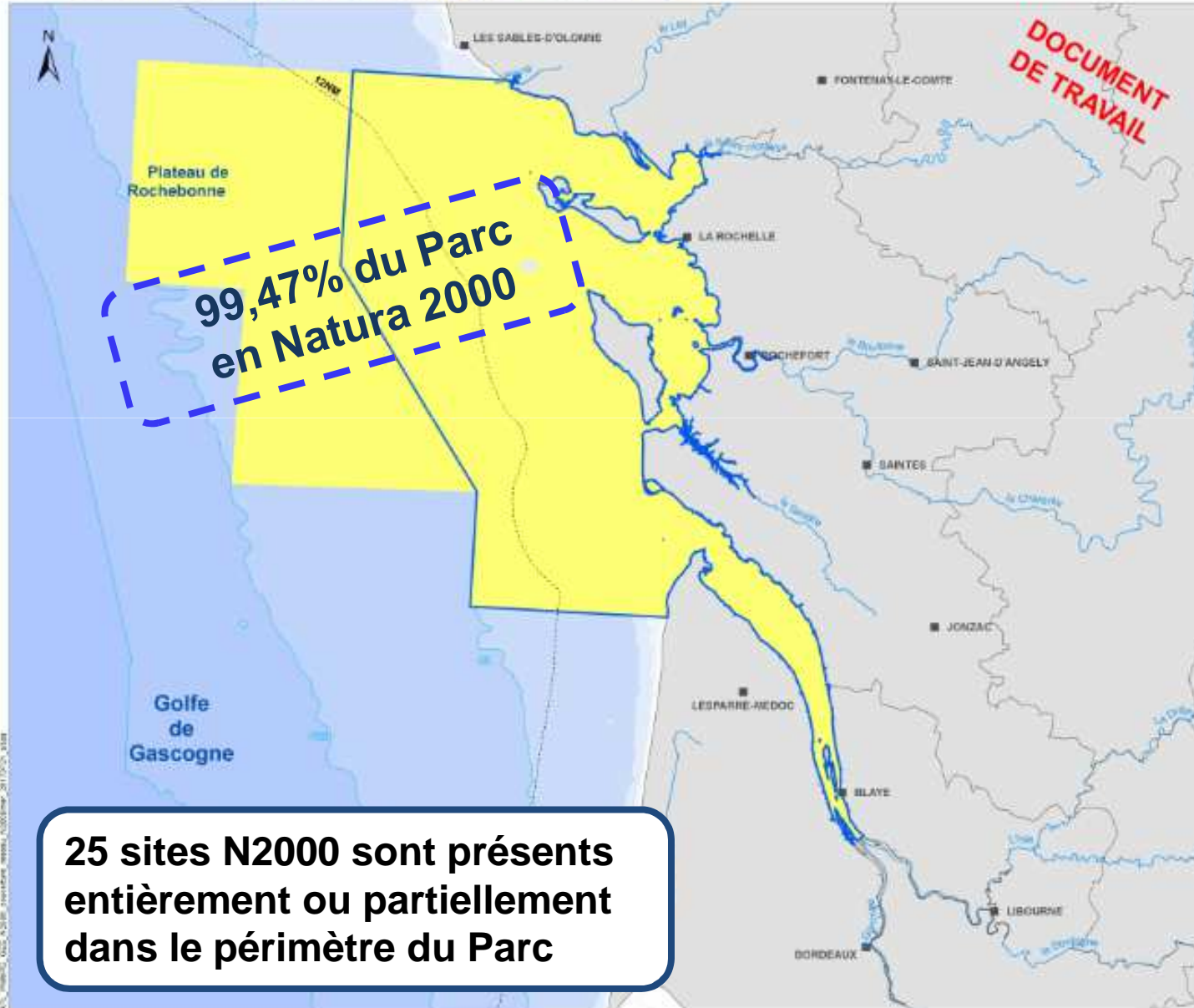


PARC NATUREL MARIN "ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET DE LA MER DES PERTUIS"

Couverture du PNM par le réseau Natura 2000 en mer

Éditée le :

06/2016



25 sites N2000 sont présents entièrement ou partiellement dans le périmètre du Parc

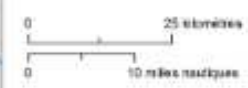


Parc naturel marin (PNM)

Réseau Natura 2000 en mer (DO et DHFF)

Couverture du PNM par le réseau Natura 2000 en mer

Surface du PNM : 6 515,51 km²
Surface du réseau Natura 2000 au sein du PNM : 6 481,15 km²
Le réseau Natura 2000 en mer couvre 99,47% du PNM.

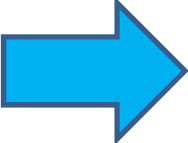


Sources des données :
- ANP (PNM et N2000 mer) : AAMP, 06/2016
- Limite de la mer territoriale : SHOMF, 2010
- Département : IGN - GéoFLAIR, 2009
- Communes et cours d'eau : IGN
- Bathymétrie : IFREMER, synthèse multisources
* ne pas utiliser pour la navigation

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93
Projection : Lambert Conformal Conic
Datum : RGF 1993

Natura 2000 sur le territoire du Parc

7 sites dont le périmètre est **majoritairement** situé dans le Parc (exclusivement marins ou mixtes terre – mer)



Le Parc est opérateur pour ces 7 sites (4 ZSC et 3 ZPS), le plan de gestion doit comporter les éléments constitutifs des DOCOB, le conseil de gestion vaut Copil

ART. R. 414-10-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

18 sites mixtes terre-mer **minoritairement** dans le périmètre du Parc



Coopération avec ces sites mixtes adjacents



Estuaire de la Gironde
Mer des Pertuis



Merci de votre attention

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

© L. Mignaux



Chapitre 6 : carte des vocations

Carte des vocations

Méthodologie d'élaboration

Définition, caractérisation, localisation des secteurs homogènes

Les vocations du Parc

21 pages





Chapitre 6 : carte des vocations

6 VOCATIONS

Restaurer l'écosystème estuarien en lien avec le bassin versant et les activités économiques de l'estuaire

Concilier préservation de la biodiversité et activités humaines à ce carrefour d'enjeux environnementaux et socio-économiques

Dans un secteur marqué par la conchyliculture et la présence d'oiseaux d'eau, préserver les fonctionnalités écologiques des vasières en exigeant leur prise en compte par les activités littorales, portuaires et celles des bassins versants

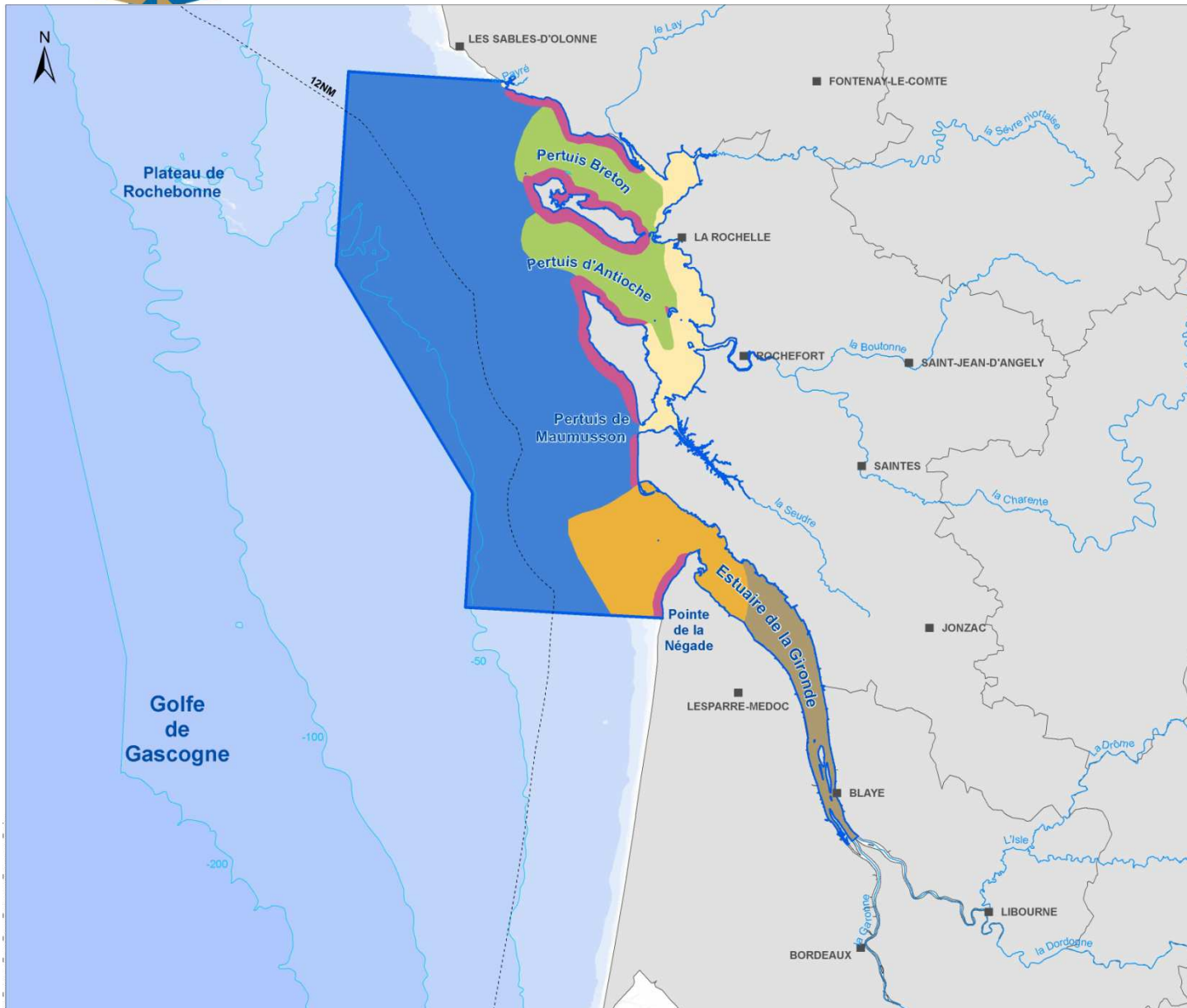
Concilier le maintien des équilibres écologiques avec les nombreuses activités humaines dans un secteur à l'interface du littoral et du large


Intégrer la préservation et la valorisation de la biodiversité, aux intenses activités littorales notamment de loisirs

Préserver les espèces océaniques et les vasières circalittorales en garantissant la durabilité des pratiques des activités existantes et la compatibilité des nouvelles activités avec ces enjeux environnementaux



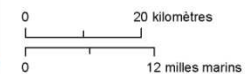
Chapitre 6 : carte des vocations



 Parc naturel marin (PNM)

Vocations

-  Garantir la restauration de l'écosystème estuarien en lien avec le bassin versant et les activités économiques de l'estuaire
-  Concilier préservation de la biodiversité et activités humaines à ce carrefour d'enjeux environnementaux et socio économiques
-  Dans un secteur marqué par la conchyliculture et la présence d'oiseaux d'eau, préserver les fonctionnalités écologiques des vasières en exigeant leur prise en compte par les activités littorales, portuaires et celles des bassins versants
-  Concilier le maintien des équilibres écologiques avec les nombreuses activités humaines dans un secteur à l'interface du littoral et du large
-  Intégrer la préservation et la valorisation de la biodiversité, aux intenses activités littorales notamment de loisirs
-  Préserver les espèces océaniques et les vasières circalittorales en garantissant la durabilité des pratiques des activités existantes et la compatibilité des nouvelles activités avec ces enjeux environnementaux



Sources des données :
 - Limite du PNM : AFB, 08/2017
 - Vocations : AFB, 03/2018
 - Limite du trait de côte : Histolitt version 2, SHOM*/IGN
 - Départements : IGN - GéoFLA®, 2009
 - Communes et cours d'eau : IGN
 - Limite de la mer territoriale (12MN) : SHOM*, 2010
 - Bathymétrie et isobathes : IFREMER, synthèse multisources
 * : ne pas utiliser pour la navigation

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93
 Projection : Lambert Conformal Conic
 Datum : RGF 1993

Bon état de conservation

Directive 92/43/CEE du conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages

Article 1

"L'état de conservation" d'un habitat naturel sera considéré comme "favorable" lorsque:

- son aire de répartition naturelle ainsi que les superficies qu'il couvre au sein de cette aire sont stables ou en extension

et

- la structure et les fonctions spécifiques nécessaires à son maintien à long terme existent et sont susceptibles de perdurer dans un avenir prévisible

et

- l'état de conservation des espèces qui lui sont typiques est favorable

Bon état de conservation

Représentativité des habitats au sein du PNM / échelle atlantique

Slikke (1130-1)	47%
Vasière infralittorale (1160-1)	63%
Prés salés (1330)	29%
Récif Hermelles (1170-4)	39%
Herbiers de zostères	21%

Rappels méthodologiques, définitions

Enjeux	Finalités	Sous objectifs	Niveaux d'exigence	(Indicateurs)*	(Facteurs d'influence)*	Principes d'actions

Enjeux = sujets d'importance pour lesquels le PNM a une responsabilité
Qu'est ce qui est important de maintenir, de préserver ou de restaurer

Finalité et sous-objectifs = état visé à 15ans (résultat attendu)

Niveaux d'exigence = « *Position du curseur* »
Quel niveau du résultat, quel seuil souhaite-t-on atteindre à 15 ans ?

(Indicateur = *Outil qui mesure la progression vers le résultat*)

(Facteurs d'influence = *principaux leviers ou obstacles*
Qu'est ce qui peut m'aider ou m'empêcher d'atteindre la finalité (ou le sous objectif) vers le résultat ?)

Principes d'action = Comment va -t-on s'y prendre ?

* : indicateurs et facteurs d'influence n'apparaissent pas dans le plan de gestion